



LA CRISE DES INÉGALITÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Quelles sont les solutions face à l'échec des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités ?

En Afrique de l'Ouest, les inégalités ont atteint un niveau de crise. Alors qu'un nombre faible mais croissant d'individus s'enrichit de manière inouïe, l'immense majorité de la population se voit privée des éléments les plus essentiels à une vie digne, tels qu'une éducation de qualité, des soins de santé et un emploi décent, et cela en dépit d'un essor économique remarquable sous l'impulsion des industries extractives. L'indice d'Oxfam de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) montre que les gouvernements d'Afrique de l'Ouest sont les moins engagés de tout le continent en matière de réduction des inégalités. S'ils ne font rien pour renforcer radicalement leur engagement à réduire les inégalités, la crise risque de s'aggraver. Les gouvernements doivent promouvoir une fiscalité progressive, augmenter les dépenses sociales, renforcer la protection du marché du travail, investir dans l'agriculture et défendre le droit à la terre des agricultrices et agriculteurs familiaux ; la CEDEAO, quant à elle, doit se donner comme priorité la lutte contre les inégalités et élaborer un plan d'action régional visant à améliorer considérablement la performance de la région en la matière.

Ce rapport a été rédigé par Christian Hallum et Kwesi W. Obeng. Oxfam reconnaît les contributions de Charles Abugre, Godfred A. Bopkin, Patrick Opoku Asuming et Edward Asiedu ainsi que les révisions et les commentaires de Max Lawson, Susana Ruiz, Shona Hawkes, Oliver Pearce, Henrique Alencar et Amanda Husum, et des équipes de pays d'Oxfam au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Liberia, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et au Sierra Leone. Nous reconnaissons également l'aide apportée par Stefan Vewer, Imma de Miguel, Mary Mshai, Claire Le Privé, Elizabeth Njambi, Helen Wishart, Erik Boonstoppel, Sabine Herbrink, Morten Bisgaard, Vida Tawiah, Tijani Hamza, Sebastian Tiah et Adama Coulibaly à sa réalisation. Le document a également bénéficié de la sagesse collective des membres du Comité de direction de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) de la région Afrique de l'Ouest. Il s'agit de Vanessa Ushie (Banque africaine de développement), Rosemond Asante-Danso (Commission de la CEDEAO), Babatunde Oladapo et Ifeanyichukwu Azuka Aniyie (Forum des administrations fiscales ouest-africaines), Joel Akhator Odigie (CSI-Afrique), Komlan Messie et Alhagie S. Nyang (FOSCAO), Eva Kouka Ep Quenum (Ford Foundation) et Ibrahim Bangura (OSIWA). Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Il s'appuie sur un autre rapport de recherche régional d'Oxfam International (à paraître) intitulé *The State of Economic Inequalities in West Africa and Government Commitments to Tackle Them*, de Charles Abugre, Godfred A. Bopkin, Patrick Opoku Asuming et Edward Asiedu. Ce document et le rapport de l'indice régional ERI s'appuient sur l'indice mondial de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI), publié en octobre 2018. Voir : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/indice-de-lengagement-la-reduction-des-inegalites-2018>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-452-8, juillet 2019.
DOI : 10.21201/2019.4511
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduction et relecture : Armelle Vagneur-Jones, Barbara Scottu

Photo de couverture : Peter Akmtter travaille dans le gratte-ciel qui se dresse derrière lui dans la capitale du Ghana, Accra. À l'instar de nombreux ouvriers, il vit avec sa famille dans des maisons de fortune sur les sites de construction ou alentour. Crédit photo : Lotte Ærsøe/Oxfam IBIS.

RÉSUMÉ

Cette année marque la quatrième année de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), qui visent à relever des défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, et à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Elle marque également le point de mi-parcours du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui vise à promouvoir « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et le développement durable et une Afrique où le développement est axé sur les besoins des populations, et s'appuie notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes, et sur la prise en charge des enfants. »¹ Cependant, les pays africains, particulièrement ceux d'Afrique de l'Ouest, ne font tout simplement pas assez pour répondre à ces objectifs régionaux et internationaux.

En 2018, six des dix pays à la croissance économique la plus rapide du continent africain se trouvaient en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, Burkina Faso, Bénin et Niger) ; la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal figuraient parmi les 10 économies à la croissance la plus rapide au monde². Depuis 20 ans, la région connaît un essor économique impressionnant et dans une poignée de pays, celui-ci s'est accompagné d'une réduction considérable des niveaux de pauvreté. Néanmoins, dans la plupart des pays, les avantages de cette croissance économique sans précédent n'ont profité qu'à une toute petite minorité. Les inégalités ont atteint des niveaux extrêmes dans la région, de sorte qu'aujourd'hui les 1 % les plus riches des Ouest-Africains gagnent plus que le reste de la population de la région réunie. Au Nigeria, la plus grande économie africaine, l'homme le plus riche du pays touche des revenus environ 150 000 fois supérieurs aux dépenses que les 10 % les plus pauvres des Nigériens consacrent en moyenne à leurs besoins de consommation de base en un an. S'il dépensait tous les jours 1 million de dollars, il faudrait 46 ans à cet homme pour épuiser l'intégralité de sa fortune.

Environ 24 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour faire passer l'ensemble des Nigériens au-dessus du seuil de pauvreté extrême, fixé à 1,90 dollar par jour. En comparaison, la richesse cumulée des cinq Nigériens les plus riches s'élève à 29,9 milliards de dollars, plus que l'intégralité du budget du pays en 2017. Le seul pays où le niveau d'inégalités est comparable est le Brésil, où les 5 % les plus riches de la population possèdent autant que les 95 % restants. Au Brésil, six hommes détiennent autant de richesse que la moitié la plus pauvre de la population, soit plus de 100 millions de personnes.

Au Ghana, la deuxième économie d'Afrique de l'Ouest, l'un des hommes les plus riches du pays gagne plus en un mois qu'une des femmes les plus pauvres du pays ne pourrait gagner en 1 000 ans. Entre 2006 et 2016, la distribution des richesses a généré 1 000 nouveaux millionnaires (en dollars), mais seulement 60 d'entre eux étaient des femmes. Alors qu'une poignée de personnes sont devenues ultra-riches, le Ghana a vu près d'un million de personnes supplémentaires, habitant pour la plupart dans la région des

« La montée de la richesse est loin de profiter à tous... rares sont les pays (en Afrique) à avoir profité de la hausse des recettes issues des exportations de matières premières pour lutter contre le creusement des inégalités, établir de meilleurs systèmes de soins de santé et d'éducation ou renforcer l'agriculture familiale à petite échelle. »

Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies

savanes du pays, basculer dans la pauvreté. Des milliers de personnes vivant déjà en situation de pauvreté s'y sont enfoncées encore plus profondément. Les 10 % les plus riches des Ghanéens sont dorénavant responsables de 32 % de la consommation totale du pays. Cela représente une consommation supérieure à celle combinée des 60 % les plus pauvres de la population, tandis que les 10 % Ghanéens les plus pauvres n'en consomment que 2 %.

Les inégalités sont aussi flagrantes dans la prestation des services publics, comme l'éducation et la santé. Par exemple, les femmes de familles nanties au Mali sont 15 fois plus susceptibles d'avoir suivi un enseignement secondaire que celles issues de familles pauvres. Au Nigeria, une femme d'une famille pauvre est 26 fois plus susceptible de n'avoir jamais été scolarisée qu'une femme de famille riche,³ et au Ghana, une fille de famille pauvre est 14 fois plus susceptible de n'être jamais allée à l'école qu'une fille de famille riche.⁴ On estime que 70 % des filles les plus pauvres au Niger n'ont jamais fréquenté l'école primaire ; pour celles qui sont scolarisées, les fournitures et équipements scolaires représentent presque 75 % des dépenses en matière d'éducation pour les ménages les plus pauvres. Le Niger est le pays avec le niveau d'éducation le moins élevé au monde : la durée moyenne de scolarisation étant de tout juste 18 mois.⁵ Seulement une fille sur deux va à l'école primaire, une sur 10 au collège et une sur 50 au lycée.

Certains gouvernements font peu, voire rien, pour combattre les inégalités. Certains par leurs politiques mises en place, ne font qu'aggraver la situation. Mais quelques gouvernements s'engagent sur une autre voie. Le Sénégal a augmenté ses dépenses publiques consacrées aux services de santé et à l'éducation, ce qui en fait le 13^e pays au monde en termes de part de dépenses dans ces secteurs, en pourcentage du PIB. Le Sénégal s'est également doté de l'un des plus grands programmes de protection sociale d'Afrique.

Les inégalités et la pauvreté ne sont pas des fatalités : ce sont les résultats de choix politiques. La lutte contre les inégalités est essentielle dans le combat contre la pauvreté extrême. En effet, si les pays ne parviennent pas à réduire sensiblement l'écart entre les plus riches et le reste de la population, l'éradication de l'extrême pauvreté ne restera qu'un rêve. Les gouvernements ne sont pas les seuls à devoir se mettre à l'œuvre pour réduire les inégalités, mais sans eux tout succès sera impossible.

Ce rapport d'information examine en détail le degré d'engagement des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités. Pour cela, il commence par un état des lieux de la crise des inégalités qui caractérise une grande partie de la région et explique l'impact de ces inégalités, non seulement pour les personnes pauvres mais aussi pour la société dans son ensemble.

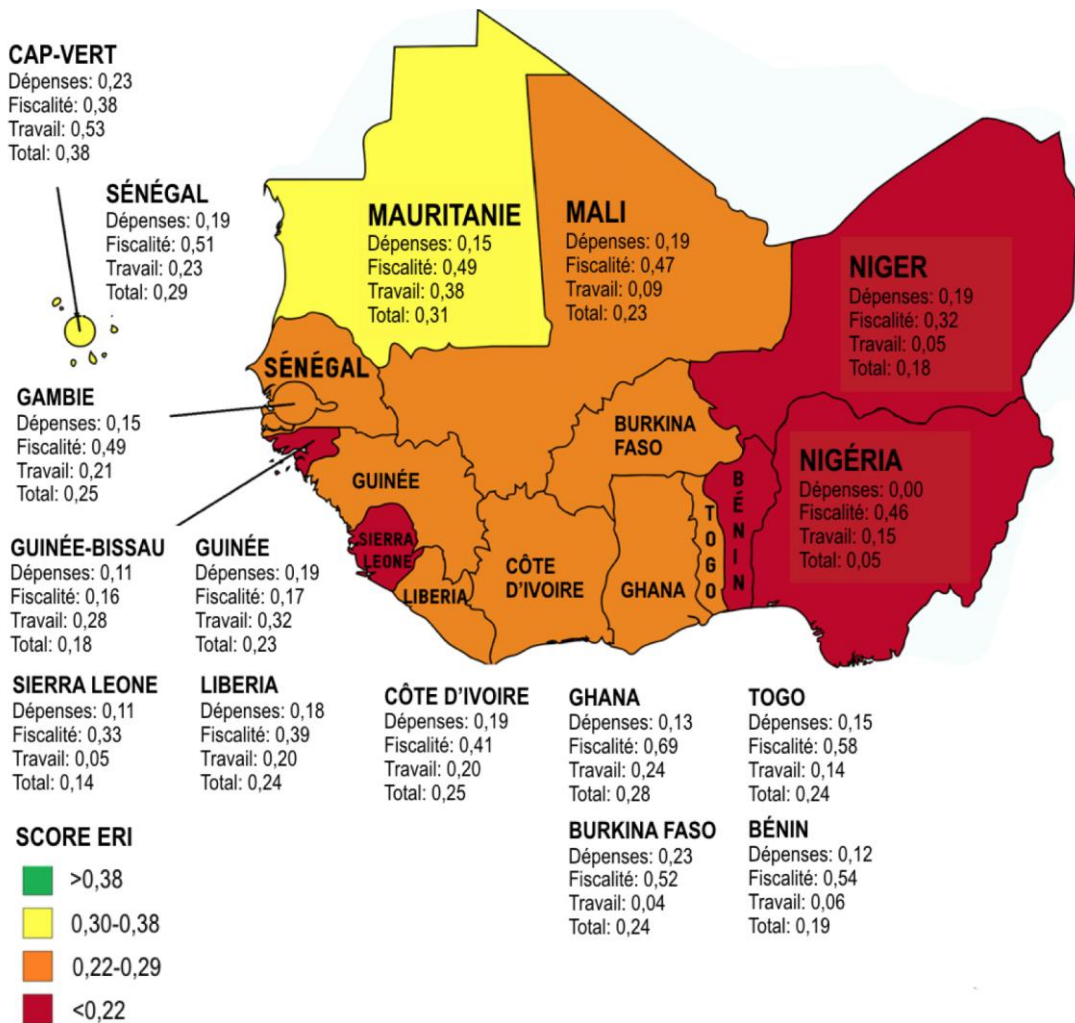
L'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI), conçu par Development Finance International (DFI) et Oxfam, a analysé les données de 157 pays du monde entier et les a classées en trois grands domaines d'action reconnus comme étant essentiels dans la lutte contre les inégalités. Il s'agit des domaines d'action suivants : i) consacrer des dépenses progressives à des secteurs comme l'éducation, la santé et la protection sociale, ii) imposer les plus riches davantage que les plus pauvres et iii) payer aux travailleurs un salaire minimum vital. Dans le cadre de cet examen, les données de l'indice

ERI ont été utilisées pour évaluer les résultats des 15 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), ainsi que ceux de la Mauritanie. L'action des pouvoirs publics dans ces domaines a été notée pour donner à chaque pays un score combiné et un classement à l'indice ERI. Une comparaison a été effectuée avec les 15 autres pays de la région et d'autres pays africains. L'examen passe également en revue les politiques relatives aux investissements fonciers et agricoles en Afrique de l'Ouest.

Figure 1 : Classement de l'engagement des pays à la réduction des inégalités en Afrique de l'Ouest

Pays	Score ERI	Rang régional (Rang africain)
Cap Vert	0,38	1 (7)
Mauritanie	0,31	2 (15)
Sénégal	0,29	3 (20)
Ghana	0,28	4 (21)
Gambie	0,25	5 (25)
Côte d'Ivoire	0,25	6 (26)
Liberia	0,24	7 (27)
Togo	0,24	8 (28)
Burkina Faso	0,24	9 (29)
Mali	0,23	10 (30)
Guinée	0,23	11 (31)
Bénin	0,19	12 (37)
Guinée-Bissau	0,18	13 (38)
Niger	0,18	14 (39)
Sierra Leone	0,14	15 (44)
Nigeria	0,05	16 (46)
Moyenne régionale	0,14	5/5

Figure 2 : Engagement de chaque pays d'Afrique de l'Ouest à la réduction des inégalités - Scores de l'indice ERI



Les analyses basées sur l'indice ERI montrent que, sur les cinq grands blocs économiques d'Afrique, l'Afrique de l'Ouest se laisse distancer par tous les autres dans la lutte contre les inégalités. Les citoyens d'Afrique de l'Ouest vivent sous des gouvernements dont l'engagement à réduire les inégalités n'arrive qu'à la moitié de celui de leurs homologues d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. L'évaluation d'Oxfam indique clairement que les gouvernements ouest-africains sont, en moyenne, les moins engagés du continent à réduire les inégalités, et que la plupart d'entre eux choisissent d'ignorer la crise des inégalités plutôt que de la résoudre.

L'évaluation offre cependant quelques lueurs d'espoir, quelques pays d'Afrique de l'Ouest remportant de bons résultats dans la lutte contre les inégalités dans certains domaines, même s'ils y échouent dans d'autres. Le Burkina Faso et le Sénégal, par leurs modestes investissements dans des politiques de dépenses sociales progressives, en sont les exceptions notables, le Burkina Faso étant l'un des 10 pays les plus engagés en matière de dépenses sociales en Afrique subsaharienne. Cependant, aucun autre pays d'Afrique de l'Ouest ne figure parmi les 10 premiers, et le Nigeria, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau se rangent parmi les moins engagés envers les dépenses sociales sur le continent africain.

La crise des inégalités qui définit la région d'Afrique de l'Ouest n'a rien d'inévitable, il n'en reste pas moins que sans des efforts concertés de la part des gouvernements, celle-ci risque fort de se s'aggraver. Les pays d'Afrique de l'Ouest doivent changer radicalement de cap et renforcer leur engagement à s'attaquer à la question des inégalités. Il incombe à chaque gouvernement, ainsi qu'à la CEDEAO et à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), d'inverser la tendance en se donnant pour priorité d'établir un plan régional en vue de modifier fondamentalement le statut de l'Afrique de l'Ouest comme étant la région de l'Afrique la moins engagée dans la lutte contre les inégalités.

Le présent document établit un agenda politique qui pourrait contribuer à réduire considérablement les inégalités en Afrique de l'Ouest, notamment par la promotion d'une fiscalité progressive, l'augmentation des dépenses sociales, le renforcement de la protection du marché du travail, des investissements dans l'agriculture et la consolidation des droits fonciers pour les agricultrices et agriculteurs familiaux.

RECOMMANDATIONS

Les inégalités relèvent d'un choix politique et n'ont rien d'inévitable

L'indice ERI pour l'Afrique de l'Ouest montre clairement que les gouvernements ont un choix : soit ils optent de prendre des mesures pour réduire l'écart entre riches et pauvres, soit ils choisissent d'agir de manière à aggraver les inégalités. Or l'indice révèle que très peu de gouvernements de la région font actuellement les bons choix pour combler la fracture des inégalités. Ce devrait être une cause de honte pour tous ceux qui ne font pas assez. La crise des inégalités nuit aux progrès accomplis et il faut tout faire pour la combattre. Oxfam exhorte tous les pays et la CEDEAO d'intervenir, et ce de toute urgence.

Recommandations adressées aux gouvernements

Un changement de cap radical s'impose en faveur de politiques qui, non seulement soutiennent la croissance, mais s'attaquent aussi à l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités. Il appartient aux gouvernements ouest-africains et à la CEDEAO d'élaborer des plans nationaux ainsi qu'un plan régional pour réduire l'écart entre riches et pauvres, en se donnant des objectifs clairs assortis de délais. Ces plans doivent permettre également de mettre régulièrement à jour les données sur le revenu national et la consommation et de les mettre à la disposition du public afin de pouvoir contrôler les niveaux des inégalités.

Consacrer des dépenses suffisantes à des services publics universels de qualité, qui resserrent l'écart entre riches et pauvres et qui réduisent les inégalités :

- Affecter un minimum de 20 % du budget national à des initiatives de renforcement de l'**éducation** publique universelle gratuite, en insistant particulièrement sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire de grande qualité.

- Affecter un minimum de 15 % du budget national au financement d'un **secteur de la santé public** qui est gratuit, universel, facile d'accès et de grande qualité.
- Adopter des **programmes de protection sociale** universelle qui reçoivent des financements adéquats et qui profitent principalement aux populations les plus pauvres.
- Mettre en œuvre des services publics et des programmes de protection sociale universels financés par l'impôt. Arrêter de mettre en place des programmes d'assurance maladie focalisés sur les plus pauvres qui finissent par produire un effet de clivage dans la population.

Redistribuer aux personnes pauvres grâce à une fiscalité progressive :

- **Accroître les recettes fiscales en recueillant davantage auprès des plus riches** afin de mieux financer les services sociaux de base.
- **Accroître la progressivité globale du système fiscal** en élargissant les impôts généralement payés par les riches (comme l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les plus-values, l'impôt sur le revenu des particuliers pour les hauts salaires et les impôts fonciers et l'impôt sur les sociétés), ainsi qu'en réduisant la dépendance vis-à-vis des taxes à la consommation comme la TVA, qui ont tendance à peser de façon disproportionnée sur les personnes les plus pauvres et en particulier sur les femmes.
- Accorder une attention particulière au respect des obligations fiscales des **personnes à patrimoine net élevé** et chercher à **imposer le patrimoine caché à l'étranger**.
- S'assurer que les multinationales paient leur juste part d'impôt par le renforcement des politiques de lutte contre l'évasion fiscale, des dispositions législatives relatives aux prix de transfert et des sanctions contre les paradis fiscaux.
- Faire cesser le « nivellement par le bas » de la fiscalité des entreprises par la suppression **d'incitations fiscales inutiles** pour les investisseurs et par la **révision des incitations existantes** et des conventions fiscales en vue d'accroître les recettes provenant des investisseurs.
- Renforcer la **réglementation relative aux prix de transfert** lorsqu'elle existe déjà et sinon en introduire une solide, et **améliorer la capacité des autorités fiscales nationales** à lutter contre les flux financiers illicites.

Renforcer la protection des droits du travail et adopter des politiques favorisant un marché du travail plus inclusif :

- Améliorer considérablement **la protection du droit de syndicalisation, du droit de grève, et du droit de négociation des syndicats au nom de leurs membres**.
- **Revoir les politiques relatives au salaire minimum** et les régimes réglementaires pour augmenter **les salaires des 40 % des salariés les plus pauvres**.
- Légiférer pour **faire respecter l'égalité de rémunération pour un travail égal** entre les femmes et les hommes et **investir dans les formations initiales et formations d'acquisition de compétences pour les femmes**.
- Combattre **la discrimination contre les femmes**, notamment par sa

criminalisation, rendre publics les incidents de viol et de harcèlement sexuel au travail et faire appliquer les lois luttant contre ces pratiques.

- Mettre en place des systèmes pour s'assurer que le secteur informel **respecte – au moins progressivement - les exigences réglementaires minimales** concernant la rémunération pour les femmes et les hommes.
- Mieux gérer la vulnérabilité d'une grande partie de la population active en **intégrant les travailleurs du secteur informel dans les régimes et les mécanismes d'assurance sociale**. Cela peut passer par l'intégration progressive des **modalités existantes de micro-assurance** dans le régime national d'assurance sociale.
- Il incombe à chaque pays de remettre à l'ordre du jour **le renforcement des compétences dans le secteur informel** et de créer des incitations pour les prestataires de formation publics à servir le secteur informel. L'acquisition de compétences aide les travailleurs à accéder à des emplois non agricoles et à augmenter leurs revenus.
- **Les apprentissages** constituent la forme de renforcement des compétences la plus importante dans le secteur informel et le gouvernement doit investir les ressources nécessaires pour améliorer l'efficacité des programmes d'apprentissage. Ces efforts doivent s'accompagner de décisions politiques fondées sur les résultats (tests, suivi et évaluation). Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer : employeurs, prestataires de formation publics et privés et bailleurs de fonds, bien que ce soit à l'État qu'il revient de prendre l'initiative.

Accroître le soutien et les politiques de l'État à l'agriculture afin de mieux aider les agricultrices et agriculteurs familiaux :

- **Affecter au moins 10 % du budget national à l'appui de l'agriculture.**
- **Élaborer un plan national d'investissements agricoles** intégrant les questions de genre et chercher principalement à aider les agricultrices et agriculteurs familiaux dans des secteurs autres que les cultures de rente.
- **Comblent la fracture entre villes et campagnes** en veillant à équilibrer les investissements publics entre milieu rural et milieu urbain.

Renforcer les droits fonciers des populations les plus pauvres :

- Mettre pleinement **en œuvre le cadre sur les politiques foncières de l'Union africaine**, en axant les efforts sur l'élimination de la pauvreté foncière agricole, de la privation de terres agricoles et de l'insécurité de l'usage foncier parmi les populations les plus pauvres, et surtout chez les femmes. Les femmes représentent environ la moitié des petits exploitants agricoles, mais les inégalités de genre font qu'il leur est difficile d'avoir accès à des terres et de les contrôler.
- **Faire cesser l'accaparement des terres à grande échelle** qui se produit actuellement au détriment des agricultrices et agriculteurs familiaux.
- Rationaliser **les processus d'enregistrement foncier afin d'en alléger les formalités administratives et le coût prohibitif**, surtout pour les groupes vulnérables, y compris les femmes et les jeunes.

Recommandations adressées à la CEDEAO

Reconnaître la crise des inégalités qui sévit en Afrique de l'Ouest et planifier des mesures pour y remédier :

- **Donner la priorité à la lutte contre les inégalités** dans l'ordre du jour de la Commission de la CEDEAO.
- Élaborer un **plan d'action régional, avec des objectifs et des indicateurs à la clé**, qui vise à améliorer de manière significative l'actuelle position de l'Afrique de l'Ouest comme étant la région de l'Afrique la moins engagée dans la lutte contre les inégalités.
- Élaborer un **mécanisme solide pour faciliter et surveiller** la mise en œuvre des ODD, notamment en ce qui concerne la Cible 10.1 concernant les inégalités.

Encourager un « nivellement vers le haut » dans la lutte contre les inégalités :

- **Rechercher une harmonisation sur le plan régional** afin de limiter la concurrence fiscale dommageable dans la région, en particulier le recours excessif à des incitations fiscales pour attirer les investisseurs étrangers.
- Prendre l'initiative en matière d'élaboration d'un régime régional sur les prix de transfert afin de **freiner les flux financiers illicites** qui quittent la région.
- **Prendre l'initiative concernant l'harmonisation des incitations fiscales** par la mise en place d'un organisme indépendant chargé de la fiscalité au sein de la Commission afin de conseiller et de coordonner les politiques fiscales et de **jouer un rôle plus actif dans les réformes fiscales internationales** dans une démarche de protection des intérêts des pays d'Afrique de l'Ouest.
- Encourager et soutenir les pays de la région à jouer un rôle actif dans la réforme du système fiscal mondial, y compris le cadre inclusif de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), visant à réformer les règles défavorables et à en adopter de nouvelles qui servent les intérêts des pays de la région.

NOTES

- 1 L'Agenda 2063 est l'avant-projet et le plan directeur de l'Union africaine pour transformer l'Afrique afin d'en faire un géant mondial de demain. Il s'agit d'un cadre stratégique pour l'ensemble du continent, qui vise à concrétiser l'objectif d'un développement durable et inclusif. Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2013-2023) est le premier d'une série de cinq plans décennaux des 50 années de l'Agenda. <https://au.int/agenda2063/ftyip>
- 2 B.S. Coulibaly (2019) : Reconciling financing needs and debt levels, In Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2019. Brookings: Washington, DC, pp 28 https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/01/BLS18234_BRO_book_007_WEB.pdf
- 3 Oxfam (2016). Inequality in Nigeria: Exploring the Drivers. <https://www.oxfam.org/en/research/inequality-nigeria-exploring-drivers>
- 4 Service statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015). Enquête démographique et de santé du Ghana de 2014. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR307/FR307.pdf>
- 5 Indice d'éducation du PNUD. <http://hdr.undp.org/en/content/education-index>

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Membre observateur :
KEDV (Oxfam Turquie)

